



Association loi 1901  
Crèche à domicile  
Spécialiste de la garde partagée  
Prise en charge de l'enfant vulnérable

## **COURRIER JUILLET 2023** **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANT.ES À DOMICILE**

### **☞ RAPPELS CALENDRIERS / FINS DE CONTRATS :**

Pensez surtout à **valider et nous renvoyer les calendriers horaires avant de partir en congés** pour ceux qui partent en vacances en juillet.

**IMPORTANT** : Marie-Hélène (qui gère les **gardes groupées**) sera en **congés du 10 au 17 juillet inclus** et Claudette (qui gère les **gardes simples**) sera en **congés du 14 au 23 juillet inclus**. Par ailleurs, **l'association sera fermée du 07 au 23 août**, il faudra donc anticiper pour pouvoir traiter les fins de contrats intervenant notamment pendant ces périodes.

### **☞ NET SOCIAL : nouveauté sur les bulletins de salaire :**

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les bulletins de salaires doivent faire apparaître le NET SOCIAL.** Nos bulletins ont donc été actualisés en conséquence. Par contre, pour les bulletins simplifiés fournis par PAJEMPLOI et le CESU, il faudra attendre la fin de l'année (ils ne sont visiblement pas tenus aux mêmes exigences en matière sociale...).

La définition du **NET SOCIAL** a été donnée dans l'arrêté du 31 janvier 2023.

Le montant net social correspond *aux revenus que les bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité doivent déclarer* pour calculer leurs prestations. L'objectif de l'afficher clairement dans les documents remis aux salariés, aux bénéficiaires de revenus de remplacement ou de tous types de prestations est de simplifier les démarches des bénéficiaires et de faciliter le remplissage des déclarations de ressources. L'information est à la fois transmise par les employeurs et sera également communiquée aux salariés via leurs bulletins de paie.

### **☞ LES FORMATIONS :**

Modules programmés sur 2023 :

- **Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques du 14 au 15 septembre.** Ce module permet de remettre à jour les connaissances en lien avec la santé de l'enfant et les gestes de premiers secours. Il est fortement conseillé à toutes les personnes n'ayant pas suivi de formation de ce type depuis plus de 2 ans.

- **Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences », du 18 au 20 octobre**

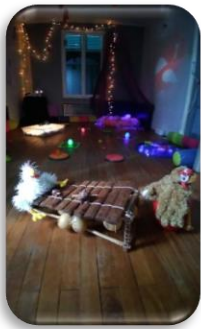
- **S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans,** ce module sera programmé courant du mois de **novembre**, il concerne tout.es les nouveaux.elles recrue.s. il permet d'actualiser et approfondir les connaissances en lien avec l'accueil à domicile.

- **Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes du 06 au 08 décembre**

**Nous souhaitons que les personnes n'ayant suivi aucune formation au premier semestre se positionne sur l'un de ces modules.**

## ☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

### ☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés (à partir de 6 mois)



**Le mardi 18 juillet : 16h**  
**Le mercredi 19 juillet : 10h**  
**Le vendredi 21 juillet : 10h**

### ☞ Les ateliers d'été

Le lundi et le mardi les ateliers ont lieu à 10h00 au jardin des plantes et le jeudi dans le jardin de l'association. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de s'inscrire. A chaque atelier nous prévoyons un coin pour les bébés et un petit parcours moteur. Voici le programme :

- Le lundi 03
  - Le mardi 04
  - Le jeudi 06
- } Décoration de pot en verre avec du papier Décopatch
- 
- Le lundi 10
  - Le mardi 11
  - Le jeudi 13
- } En avant la musique ! Fabrication d'un tambourin
- 
- Le lundi 17
  - Le mardi 18
  - Le jeudi 20
- } En attendant la plage : Peinture sur coquillages
- 
- Le lundi 24
  - Le mardi 25
  - Le jeudi 27
- } Œuvre collective : Crayonnage (avec feutres, craies, crayons gras, ...) sur une très grande feuille de papier kraft

[Si le temps le permet, vous pouvez prévoir un pique-nique à l'association à la fin de chaque atelier.](#)



Le dernier atelier aura lieu le vendredi 29 juillet. Au mois d'août il n'y aura pas d'atelier. Ces derniers reprendront mi-septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas qu'il y aura **un grand regroupement dans le jardin de l'association le mardi 12 septembre**. D'ici fin août nous vous enverrons un email d'invitation.

## ☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article intitulé : [« Il faut nourrir la curiosité naturelle des bébés, pas la forcer en cherchant la performance. »](#).

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

L'équipe de Crèche and Do.